Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 41 (1896)

Heft: 10

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ACTES OFFICIELS

Nominations. — Le Conseil fédéral a nommé adjudant du 6e régiment d'infanterie d'élite, M. le lieutenant Timothée Duvoisin, à Prangins.

— Le Conseil fédéral a nommé instructeurs d'infanterie de 2º classe : MM. Arnold Bachmann, de Schönenberg (Thurgovie), premier-lieutenant, aspirant instructeur à la VIe division; Léon Oswald, de Aadorf (Thurgovie), capitaine, aspirant instructeur à la IVe division; Hermann Fröhlich, de Gansingen (Argovie), capitaine, à Brougg, aspirant instructeur de la Ve division; Charles Heer, de Neuchâtel, premier-lieutenant, aspirant instructeur à la IIe division.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

SUISSE

Société des officiers. — Section vaudoise — La Section vaudoise de la Société des officiers a eu le 27 septembre, à Nyon, son assemblée générale annuelle. Une centaine de ses membres seulement ont répondu à l'appei. Nos camarades de Genève, trop occupés cette année par les exigences de l'exposition pour pouvoir être des nôtres, s'étaient fait représenter par leur président, M. le major Le Fort.

Le premier acte de la journée a été une charmante collation offerte par les officiers de Nyon sur la terrasse du Château. Le temps était au beau, par exception, et chacun a vivement joui du panorama merveilleux qu'offrent le lac et les montagnes. M. le capitaine du génie Etier s'est fait le porte-parole de ses camarades de Nyon pour souhaiter la bienvenue à la Section vaudoise.

La séance a été présidée par M. le major d'artillerie V. Dufour, vice-président. Il a rappelé, en commençant, le souvenir du président de la Section, M. le lieutenant-colonel E. Decollogny, qu'une mort prématurée a enlevé à l'affection de ses amis. L'assemblée s'est levée pour honorer sa mémoire.

Le rapport présidentiel a passé rapidement en revue les principaux actes de l'activité de la Société; il insiste spécialement sur la réussite des courses et reconnaissances organisées sur les champs de bataille de la Lizaine et de Wærth.

M. le colonel E. Secrétan a présenté le rapport du jury sur l'unique travail présenté. Ce travail, dû à M. le lieutenant E. Reitzel, à Vevey, traite de la bataille de Coulmiers. Il est récompensé par un prix de 150 fr.

Sur la proposition de M. le colonel Lecomte, le jury est chargé d'examiner si, moyennant quelques développements et retouches, ce travail mériterait l'impression, auquel cas le comité serait autorisé à faciliter celle-ci par le moyen d'une subvention de la caisse.

La conférence traditionnelle devait être donnée par M. le colonel Audéoud. Indisposé, celui-ci a dû, au dernier moment, se faire excuser. Le comité s'est adressé alors à M. le colonel Secretan, qui présenta une étude dans laquelle il fait revivre aux yeux de son auditoire la figure si intéressante et originale du Directeur Laharpe. Sur sa proposition, une dépêche est adressée à Rolle où a lieu la cérémonie d'inauguration de la plaque commémorative placée sur la maison natale de Laharpe.

Après la séance, un joyeux banquet a eu lieu dans la halle de gymnastique, décorée avec soin pour la circonstance. Au dessert, et sous la présidence de M. le capitaine d'artillerie Jean Yersin, de nombreux toasts ont été portés. M. le colonel Lecomte a bu à la patrie identifiée dans l'esprit militaire; M. le major V. Dufour a porté la santé de la ville et des autorités de Nyon; M. le syndic Bonnard a répondu en buvant à la Société des officiers. Ont encore pris la parole, M. Cossy, conseiller d'Etat; M. le major Le Fort, de Genève; MM. Lagier, conseiller national, et Falconnier, préfet.

Les Suisses à la Bérésina. — Le célèbre peintre militaire français Detaille réunit en ce moment les documents nécessaires à la composition et à l'exécution d'un vaste tableau qui représentera un épisode du passage de la Bérésina, épisode dans lequel les Suisses joueront le principal rôle.

Le peintre désire s'entourer de tous les renseignements qui lui permettraient de reconstituer d'une façon vivante et minutieusement exacte cette grande scène historique. Il serait heureux qu'on voulût bien lui venir en aide, dans notre pays, en lui procurant soit des uniformes des régiments suisses qui ont figuré à la Bérésina, soit des portraits d'officiers, soit toute autre pièce utile. Les objets prêtés seraient rendus le plus tôt possible à leurs propriétaires.

Prière d'adresser tous renseignements à M. Jullien, libraire, à Genève, qui les transmettra à M. Detaille.

ESPAGNE

L'insurrection des Philippines. — Une insurrection a éclaté dans Luçon, l'île principale du magnifique archipel espagnol des Philippines. Ce n'est pas l'œuvre occulte des séparatistes cubains, ni celle des Allemands forcés d'abandonner les Carolines, et encore moins celle du gouvernement japonais que la difficile occupation de Formose ne met pas en goût de nouvelles conquêtes, c'est un acte spontané de révolte motivé par certains abus d'un pouvoir absolu, et l'exaspération qui s'est produite chez les indigènes à la nouvelle que leurs impôts allaient être augmentés. L'un des principaux abus est celui qui a réduit à un mythe la liberté individuelle aux Philippines. Du 17 au 21 août de cette année, quatre cents personnes d'une position plus ou moins fortunée ont été déportées sans jugement aux Mariannes et aux Carolines. Pour ce qui est relatif aux impôts, au lieu du léger tribut dont tout indigène était autrefois frappé, c'est douze douros ou soixante francs environ que chaque Indien, homme ou femme, devra désormais paver annuellement au fisc.

Quand vint de Madrid l'ordre d'augmenter les impòts, beaucoup de collecteurs de tribus, riches Indiens, qui sont les plus honorés de leurs villes et villages, se démirent de leurs fonctions, et, affolés, car ils sont garants de la rentrée des tributs, s'enfuirent dans les montagnes de San-Mateo, village situé à quarante kilomètres de Manille. Le nombre de ces fugitifs s'éleva bientôt à 1000. Ils allaient nommer des délégués chargés de présenter les difficultés qu'ils auraient à faire rentrer un surcroît d'impositions lorsqu'une compagnie de soldats indiens, commandée par un capitaine espagnol, se présenta devant eux pour les disperser. Les rebelles — si ce mot peut leur être appliqué — au lieu d'obéir et quoique sans armes, firent face aux soldats. Ceux-ci, après un instant d'hésitation, se tournèrent contre leur chef, le tuèrent et, à leur tour, gagnèrent les hauteurs difficiles à aborder de San Mateo et de Bosoboso.

Ceci se passait dans la dernière semaine du mois d'août, et dès ce moment l'insurrection s'étendit de la province de Cavite, où se trouve l'arsenal maritime, jusque dans les provinces de Batangas, Nueva-Ecija, Bulacan, Pampanga, soulevant les habitants des frontières de celles de Pangasinan et d'Ilocos. Les Espagnols européens, peu nombreux, d'ailleurs, qui vivaient dans les provinces soulevées, sont rentrés hâtivement à Manille où ils forment un bataillon dit de volontaires. Il a été créé par crainte d'une défection toujours possible des troupes indigènes très clairsemées, fort heureusement, en ce moment, dans la capitale.

Jusqu'à présent, il n'y a eu qu'une vingtaine de rebelles passés par les armes, ce qui est peu, en raison de leur grand nombre et de la proclamation de l'état de siège. Presque tous ceux qui ont été fusillés n'ont aucune notoriété, à l'exception du Chinois Osorio qui s'était pourtant fait naturaliser Espagnol il y a quelques années, et un métis très riche du nom de Maximo Inocencio, l'un des fournisseurs de l'arsenal de Cavite, déjà impliqué dans l'insurrection de 1872.

On ignore encore où les insurgés ont trouvé leurs armes et l'argent pour tenir la campagne.

Le programme séparatiste s'est répandu au moyen de livres imprimés clandestinement à Madrid, Barcelone, Hong-Kong, et quelquefois à Manille même. On y parle du désir que tout un peuple soumis doit avoir de recouvrer son indépendance; de l'immoralité de l'administration européenne aux Philippines; de la toute-puissance des divers ordres monastiques; de la brutalité de la garde civique indigène; du peu d'intelligence que montre le gouvernement de Madrid dans le choix qu'il fait des fonctionnaires, alcades, juges, etc., envoyés dans l'archipel; il donne en exemple aux mécontents l'insurrection de Cuba et parle des vains efforts du gouvernement espagnol pour la comprimer.

A ce programme révolutionnaire, il faut ajouter celui que donne une revue mensuelle imprimée en langue tagale et qui porte le titre de Ka-layaan ou $Libert\acute{e}$. Son coût est de 12 fr. 50 par trimestre; où s'imprimet-elle? On l'ignore. Les noms des signataires des articles qu'on y lit sont des pseudonymes. Son article-programme est très violent; nous le résumons:

« L'idée d'Espagne mère doit s'effacer de l'esprit des natifs des Philippines; une telle mère n'existe pas; c'est un tyran qui s'engraisse de l'argent des Indiens, des tributs sans nombre qui leur sont imposés. Il faut lutter même par la violence contre tout ce qui est espagnol, briser les chaînes qui tiennent l'archipel en esclavage. Les idées religieuses répandues par les moines espagnols sont des mots et rien de plus. Ce ne sont pas des saints, mais des *avitos*, idoles du temps de la conquête, qu'ils font adorer aux indigènes, dans le seul but d'en tirer de l'argent. »

Le programme de la revue se termine, comme on le pense bien, par un éloge enthousiaste des insurgés de Cuba.

Dans le courant de ce siècle, les Espagnols ont dû étouffer dans leur colonie du Pacifique divers soulèvements, plus ou moins sérieux. Les plus importants sont ceux des années 1812, 1823, 1841, 1848, 1852 et 1872. Leur répression fut très sanglante, et pourtant jamais les rebelles n'avaient manifesté comme aujourd'hui des sentiments aussi haineux que ceux qui figurent dans les deux programmes cités plus haut. Les insurgés d'alors avaient crié: « A bas les tributs! » Beaucoup de ceux d'aujourd'hui crient « A bas l'Espagne! Mort aux moines! »

Lorsqu'on a été témoin pendant de longues années du respect, de la soumission qu'avaient jadis les indigènes, les créoles et les métis pour les autorités civiles et religieuses; de la douceur de leurs mœurs et de leur proverbiale hospitalité, il est bien difficile de comprendre comment un tel changement a pu se produire.

Quoi qu'il en soit, il est fort grave. D'autant plus grave que c'est au moment où toute la noble jeunesse militaire de l'Espagne s'étiole et meurt à Cuba, que son trésor s'épuise, lorsque les Philippines, le plus beau fleuron de la couronne de ses anciens rois, menace de lui échapper, qu'une minorité carliste, pour créer de nouveaux soucis à la monarchie régnante, se retire — l'on craint d'en soupçonner l'odieux motif — du Parlement qui siège à Madrid. C'est de la désertion quand la patrie est en danger

La population des Philippines est de 8 millions d'habitants dispersés en 1200 îlots et îles, dont quatre ou cinq de ces dernières ont une réelle importance. Leur fertilité est incomparable. Sur ces 8 millions, on compte 650 000 Chinois, 25 000 Européens, puis une mosaïque de races ou de peuples distincts, maures fanatiques, sauvages idolâtres et insoumis, aétas ou negritos, ces premiers venus, d'après Haeckel, des races humaines. On y parle vingt-cinq idiomes et divers dialectes.

L'armée est forte de 17 000 hommes, dont 2000 seulement sont Européens; elle est admirablement tenue, parfaitement commandée, elle est brave; nous avons pu en juger lorsque deux beaux régiments de tagales vinrent à Saïgon pour aider très efficacement à la conquête du Tonkin. Composée d'hommes pris dans des provinces dont la rivalité s'est toujours manifestée à l'esprit clairvoyant des chefs depuis la conquête de l'archipel, elle offre dans son ensemble toute sécurité. Cette armée faisant malheureusement défection, les Philippines seraient très difficiles à reconquérir, car il n'y a dans l'intérieur, qui est montagneux, ni larges voies, ni chemins par lesquels une troupe européenne puisse se déployer avec facilité et agir avec promptitude.

Puisse cette redoutable éventualité d'une défection de l'armée des Indes être conjurée par l'Espagne!

FRANCE

Les souverains russes. — La visite des souverains russes en France du 5 au 9 octobre a été ces derniers jours l'objet des commentaires de la presse du monde entier. Tout s'est passé, conformément au programme, magnifiquement et correctement, mais il n'est pas encore possible d'entrevoir les conséquences qu'aura, pour la guerre ou pour la paix, cet événement.

Une splendide revue, au camp de Châlons, a marqué le dernier jour de la visite du tzar. Sous les ordres du général Billot, ministre de la guerre, a défilé une superbe armée de 70 000 hommes, comprenant le 6º corps, général Hervé; le 2º corps, général d'Aubigny, et le 7º corps, général Pierron. En outre, le 30º bataillon de chasseurs alpins, colonel du Paget de Notaillac, les troupes d'Afrique, zouaves et turcos, et la division mixte du général Jeannerod.

Le général Nimes, président technique du comité d'artillerie, a commandé les 50 batteries des artilleries de corps, et le général de Jessé, les 23 régiments de cavalerie, cuirassiers, dragons, hussards et chasseurs.

La charge finale a été brillante.

Au déjeuner officiel, le tzar, répondant au toast porté par M. F. Faure à l'armée et à la marine russes et au couple impérial, s'est exprimé comme suit :

- a Dans le port de Cherbourg, à notre arrivée, j'ai pu admirer une escadre française. Aujourd'hui, à la veille de quitter votre beau pays, j'ai eu le plaisir du spectacle militaire le plus imposant, en assistant à la revue des troupes sur le terrain habituel de leurs exercices.
 - » La France peut être fière de son armée.
- » Vous avez raison de le dire, monsieur le président, les deux pays sont liés par une inaltérable amitié. De même, il existe entre nos deux armées un profond sentiment de confraternité d'armes.
- » Je lève mon verre en l'honneur de vos armées de terre et de mer, et je bois à la santé de M. le président de la République française. »

En sa qualité de grand-croix de la Légion d'honneur, le duc d'Aumale avait été invité à assister à la soirée de l'Opéra et au dîner de gala à l'Elysée. Reçu mercredi matin, sur sa demande, par le président de la République, le duc d'Aumale a tenu à lui dire pourquoi il ne s'était pas rendu à ces invitations.

- « Je n'ai pas voulu, monsieur le président, a-t-il dit, attendre le moment où je vous rencontrerais peut-être à la séance de l'Académie pour vous remercier des gracieuses invitations auxquelles j'aurais été heureux de me rendre. Je tiens d'ailleurs à vous dire, loyalement et sans ambages, pourquoi je n'ai pas cru pouvoir les accepter.
- » Je n'ai pas besoin de vous assurer qu'il n'y a là rien de personnel; vous connaissez mes sentiments pour vous; — rien qui de près ou de loin tienne à la politique: mais voici:
- » Je suis le doyen des officiers généraux français; j'ai commandé en chef devant l'ennemi; tous mes camarades, qui vous entourent et approchent l'empereur, ont revêtu leur uniforme. Cet uniforme, je l'ai porté sous

le gouvernement républicain, quand, dans une circonstance mémorable, j'ai rendu la justice au nom du peuple français; je l'ai porté quand, au lendemain de la guerre, j'ai commandé pendant six ans un corps d'armée sur la frontière, veillé sur ce coin de l'Alsace qui nous reste et relevé les remparts de Belfort à portée de canon des Allemands.

- » Je ne parle pas des souvenirs d'un autre temps : la prise de la Smalala soumission d'Abd-el-Kader et autres faits de guerre.
- » Eh bien, paraître avec un autre costume devant un souverain étranger, auprès de vous, monsieur le président, il me semble que ce serait manquer de respect à ce glorieux habit, rompre avec toutes les traditions que nos anciens nous ont laissées.
- » Dans ce que je viens de vous dire, ne voyez aucune apparence de protestation, mais le sentiment d'un Français et d'un soldat.
- » Avant de parler à l'empereur, j'ai tenu à vous donner cette simple explication, car vous n'êtes pas seulement le chef de l'Etat, vous êtes aussi le chef de l'armée. »

Général Trochu. – Le général Trochu, le chef de la Défense nationale en 1870, est mort. Il est mort au moment où Paris célébrait magnifiquement, en recevant l'empereur et l'impératrice de Russie, le relèvement de la France.

On a été sévère pour le général Trochu; on lui en a voulu des proclamations vaines et des promesses de victoire jamais suivies d'effet dont il berça les illusions des assiégés de 1870-1871. C'est toujours une erreur de promettre plus qu'on ne peut tenir; l'ancien gouverneur de Paris s'en est bien aperçu. Cependant, la postérité semble lui devenir moins injuste; elle lui sait gré du recueillement dans lequel il a vécu pendant ces 25 dernières années, et des voix s'élèvent pour prendre sa défense et pour déclarer que s'il a péché peut-être par excès de confiance en lui-même, il a fait tous ses efforts pour sauver l'honneur de son pays, engagé, par des fautes qui n'étaient pas les siennes, dans une situation désespérée,

La carrière militaire du général Trochu fut exceptionnellement brillante. Né le 12 mars 1815, il sortit de St-Cyr dans l'état-major le 1er octobre 1837; lieutenant deux ans après, capitaine le 5 juillet 1843, chef d'escairon le 28 août 1846, lieutenant-colonel le 3 janvier 1851, général de brigade le 24 novembre 1854, à 39 ans! général de division le 4 mai 1859. Officier de la Légion d'honneur en 1854, commandeur en 1855, grand-officier en 1861, il refusa, en 1871, la plaque de grand-croix que lui offrait M. Thiers, ne voulant rien devoir aux malheurs de la patrie.

C'est à ses services de guerre que Trochu dut son avancement exceptionnel, car il fit constamment de l'opposition à l'Empire et était fort mal en cour.

Toute sa jeunesse se passa en Algérie; il fut attaché en 1843 à l'étatmajor du maréchal Bugeaud, alors gouverneur général, qui le signala au roi Louis-Philippe comme un officier d'une capacité hors ligne. En Crimée, il était aide-de-camp du maréchal de Saint-Arnaud et fut grièvement blessé. En Italie, il gagna brillamment sa troisième étoile.

Cependant, comme chef d'escadron, il avait refusé les fonctions d'officier

d'ordonnance auprès du prince-président, et peu après, en 4850, il avait été mis en disponibilité avec son beau-frère, le général Neumayer, qui n'avait pas voulu faire crier à ses troupes: « Vive l'empereur! »

Le général Trochu refusa de même tous les emplois qui l'auraient écarté d'un commandement actif et mis en rapport direct avec le gouvernement impérial. On lui offrit en vain la direction de l'état-major de l'armée d'Orient, la direction du personnel au ministère de la guerre, le commandement de l'expédition de Chine. Cette attitude lui avait acquis une véritable popularité, qui ne fit que grandir lorsqu'il publia son remarquable ouvrage: L'Armée française en 1867. Critique sévère, mais juste, d'une organisation qui contribua pour beaucoup aux revers de la France. Du coup il tomba en complète disgrâce.

A la déclaration de guerre contre la Prusse, le général Trochu sollicita, mais sans l'obtenir, un commandement à l'armée du Rhin. Envoyé d'abord dans le Midi, il fut appelé, au commencement des désastres, par la pression de l'opinion publique, à commander l'armée en voie d'organisation du camp de Châlons, et, le 18 août 1870, à la suite d'une délibération d'un conseil de guerre présidé par Napoléon III, il fut nommé gouverneur de Paris et reçut l'ordre de ramener ses troupes dans la capitale pour la défendre.

Auparavant déjà, dès la déclaration de guerre, il avait été question de lui pour le commandement d'une armée destinée à débarquer sur les côtes de l'Allemagne, dans la mer Baltique. Le prince Napoléon devait avoir la direction de l'entreprise, avec l'amiral de la Roncière à la tête de la flotte et le général Trochu à la tête des troupes de débarquement.

Le général Trochu approuva cette idée en principe, et s'en explique lui-même dans ses *Mémoires inédits* dont le *Correspondant* vient, le premier, de publier quelques fragments.

« C'était là, écrit le général, une conception à la fois stratégique et politique d'une valeur telle que son influence sur les résultats du conflit pourrait être décisive; elle associait directement à l'effort commun la flotte française, qui, hors de cet emploi spécial de sa puissance, n'aurait eu dans cette guerre qu'un rôle secondaire et effacé; elle offrait au Danemark les moyens de reprendre possession des provinces que la Prusse venait de lui arracher, au Hanovre les moyens d'échapper à la domination prussienne, qu'il subissait impatiemment, et de ressaisir son autonomie.

» J'estimais que 30 000 hommes d'une infanterie choisie, une division de cavalerie démontée (dont les chevaux se trouveraient facilement en Danemark), trois pièces d'artillerie de campagne par mille hommes et un parc de siège devraient former le fond du corps expéditionnaire, auquel se joindrait l'armée danoise de 40 000 hommes avec son matériel et ses réserves disposées pour les renouvellements. L'ensemble constituerait une armée respectable, vivement soutenue par le patriotisme local, par l'opinion, et qui pourrait opérer hardiment. Son objectif immédiat serait le siège (par les moyens maritimes et militaires réunis) et la prise de l'importante place, à présent prussienne, de Düppel, suivis d'une marche rapide à travers les populations soulevées du Slesvig-Holstein, sur le Hanovre, où il ne semblait pas douteux qu'une révolution au profit des princes dépossédés n'éclatàt avec toutes les conséquences politiques et

militaires qu'on devait en attendre. La mer, les îles danoises et le continent danois formant, à courte distance en arrière, la base d'opérations et le centre des renouvellements, cette marche en avant des forces alliées s'effectuerait dans toutes les conditions désirables de sécurité matérielle et d'appui moral. »

Mais il était évident que l'exécution d'un tel plan ne s'improvisait pas. Il fallait que le gouvernement de l'Empire, voyant l'imminence ou tout au moins la possibilité d'une guerre contre la Prusse, eût pris les précautions les plus élémentaires, telles que : l'alliance défensive et offensive entre le Danemark et la France, avec des conventions complémentaires qui devraient en régler les effets; la réunion d'une flotte de combat et d'une flotte de transport, l'une et l'autre pourvues des approvisionnements nécessaires; la réunion des troupes et du matériel disposés pour l'embarquement.

Naturellement, rien n'avait été prévu; rien n'était prêt; rien n'était à tenter.

Le général Trochu se rendit compte de la triste imprévoyance du gouvernement impérial, en assistant au conseil où le projet de diversion dans la Baltique fut examiné. L'empereur, « parlant avec lenteur et une sorte d'indifférence tranquille », exposa l'objet de la discussion, et le ministre de la guerre, « dans un état d'esprit et dans une attitude qui révélaient sa tiédeur pour l'entreprise », déclara qu'il ne pouvait disposer d'un seul des régiments de l'armée.

L'opération décidée le 17 août à Châlons, en vue de laquelle Trochu assuma, le 18, le gouvernement de Paris, n'eut pas une meilleure issue. Il s'agissait, d'après le plan arrêté d'un commun accord par l'empereur et ses généraux, d'opérer sur Paris la retraite des 140 000 hommes de Mac-Mahon, de reconstituer là l'armée, avec Paris comme point d'appui et base d'opérations possibles pour la continuation de la guerre.

Mais le pouvoir de l'empereur se heurtait à une volonté plus forte et malheureusement mal conseillée, celle de l'impératrice-régente Eugénie « L'influence de celle-ci, dit Trochu, fut assez grande pour arrêter l'exécution déjà commencée de la mesure de salut commun résolue à Châlons, et déterminer le maréchal à faire, contre toute raison et contre tout espoir, un effort offensif qui devait aboutir pour son armée désorganisée à Reichshofen, au gouffre de Sedan! »

Après le 4 septembre, le général Truchu, toujours gouverneur de Paris, devint président du nouveau gouvernement républicain et dirigea la défense de Paris jusqu'à la capitulation du 26 janvier 1871. Les trois principales batailles infructueuses qu'il livra pendant cette période furent, comme on sait, celle du Bourget, le 28 octobre; de Champigny, du 30 novembre au 3 décembre, et de Beuzenval, le 19 janvier. En même temps, il eut, à l'intérieur, à réprimer diverses émeutes, dont celle du 31 octobre, dont il fait, dans ses *Mémoires*, un récit détaillé.

Après la guerre, Trochu fit un court passage dans la politique. Le 8 février 1871, il fut élu député à l'Assemblée nationale par huit départements. Il opta pour le Morbihan. Il siégea au centre jusqu'au 1er juillet 1872, date de sa démission.

Le 28 février 1873, il fut admis à la retraite et vint habiter Tours, où une

angine de poitrine l'a emporté le 7 octobre. Ses obsèques ont été célébrées le 10, sans éclat, conformément à ses dernières volontés.

M. Méline, président du Conseil, a envoyé à \mathbf{M}^{me} veuve Trochu le télégramme suivant :

« Le gouvernement, apprenant la mort du général Trochu, a l'honneur d'adresser à la famille l'expression de ses sincères condoléances. Il s'associe aux sentiments du pays, qui ne verra pas disparaître sans douleur un vaillant soldat, qui a servi son pays avec un ardent patriotisme et un absolu désintéressement; un républicain convaincu qui, après avoir joué un grand rôle et dirigé les affaires publiques, est rentré volontairement dans une retraite pleine de noblesse et de dignité. Jules MÉLINE. »

M. Faure et le ministre de la guerre ont également envoyé des télégrammes de condoléances.

Le général Jung. — Nous avons ici même, à diverses reprises analysé des ouvrages du général Jung. Ecrivain plus original que solide, il s'était fait connaître par ses attaques contre le génie et le rôle politique de Napoléon Ier.

Ge général, très actif, et qui, pendant quelques années, joua un certain rôle dans la politique française, vient de mourir, à Paris, d'une congestion cérébrale. Il était âgé de 63 ½ ans.

Sorti de Saint-Gyr dans le corps d'état-major le 1er octobre 1853, il fut envoyé en Algérie, après ses deux années d'école d'application, comme lieutenant stagiaire au 71e de ligne, d'où il passa au 3e chasseurs d'Afrique. Il prit part, de 1855 à 1857, à la campagne de Kabylie et à celle des Babords. Capitaine le 30 décembre 1857, il fut employé à l'établissement de la carte de la province sud de Constantine et à celle des fameuses Portes de Fer. Puis il alla en Italie, où il servit à l'état-major général de l'armée et fut décoré après Solférino. En 1865, on le trouve au dépôt général de la guerre d'où il fut détaché pour suivre les opérations de l'armée saxonne pendant la guerre de 1866. A son retour, attaché au dépôt de la guerre, il commença à s'occuper de travaux historiques.

Au début de la guerre de 1870, le capitaine Jung faisait partie du cabinet du ministre. Le 16 juillet, il alla rejoindre le 4er corps d'armée. Employé ensuite à l'état-major de l'armée de Metz, il fut, après la capitulation, envoyé en captivité à Cassel, puis à Aix-la-Chapelle et enfin à Ulm.

A sa rentrée en France, il fut chargé par M. Thiers de missions à l'étranger, puis employé à l'état-major du 7e corps d'armée à Besançon. Le 12 décembre 1874, il était promu chef d'escadron; le 15 mai 1880, lieutenant-colonel, et colonel le 5 décembre 1883.

Au licenciement du corps d'état-major, il fut affecté à l'artillerie, et il servit comme lieutenant-colonel au 14e régiment à Tarbes. Il était colonel-directeur à Brest lorsque le général Boulanger, ministre de la guerre, le prit comme chef de son cabinet.

Général de brigade le 23 février 4887, M. Jung devint, le 27 juin de la même année, gouverneur de Dunkerque. Le 29 juin 4891, il demanda sa retraite pour se présenter aux électeurs de l'arrondissement qui l'envoyèrent à la Chambre sur un programme radical.

Marié avec une étrangère trop connue sous le nom de « la Kaulla », fille d'un général saxon, et qui eut avec le général de Cissey, ministre de la guerre, de scandaleuses relations, il se vit impliqué moralement dans le procès pour espionnagé intenté, sous le ministère du général Farre contre cette femme dont il était séparé. Il fit condamner ses accusateurs. Son rôle comme chef de cabinet du général Boulanger fut très effacé et il se sépara violemment de son chef, lorsque celui-ci se trouva aux prises avec les démêlés politiques que l'on sait. Député, le général Jung n'a joué qu'un rôle peu marquant. Pendant ces dernières années, il s'était consacré aux études d'érudition militaire et présidait la société La Plume et l'Epée.

Les obsèques du général Jung ont eu lieu le 5 octobre.

BIBLIOGRAPHIE

Official Army Register for 1896. Published by order of the Secretary of war, in compliance with law. — Adjutant-General's Office. Washington. December 1895. Un vol. gr. in-8 de 365 pages.

D'après ce manuel officiel, le commandant actuel de l'armée des Etats-Unis est le major-général Miles, qui succéda l'an dernier au lieat.-général Schofield; l'adjudant-général est le brigadier-général Ruggles, l'inspecteur-général le brigadier-général Breckinridge, Joseph. On y trouve, en outre, la liste de tous les officiers de ces trois services supérieurs, plus ceux du judge-advocate general's Department, des quartermaster's, subsistence, medical, pay Departements. Suit la liste des officiers du corps des ingénieurs et du bataillon du génie dont le chef est le brigadier-général Craighill, W., celle de l'Ordnance Departement sous le brigadier-général Flagler, celle du signal corps sous le brigadier-général Greely, Ad., enfin 29 chapelains, capitaines.

Passant ensuite aux corps de troupes, l'Army Register donne les noms des officiers des corps ci-après :

10 régiments de cavalerie, comptant chacun un colonel, un lieutenant-colonel, 3 majors, 12 capitaines, 26 à 27 premiers-lieutenants et lieutenants; 5 régiments d'artillerie à un colonel, un lieutenant-colonel, 3 majors, 12 capitaines, 41 premiers lieutenants et lieutenants; 25 régiments d'infanterie à un colonel, un lieut-colonel, un major, 10 capitaines, 22 premiers-lieutenants et lieutenants.

Le volume comprend encore une intéressante notice de 68 pages, donnant les noms, avec états de services, de plus de 600 officiers de tous grades, où l'on retrouve tous les braves, encore vivants, de la guerre de Sécession; la liste des commandants des huit départements territoriaux et de leurs aides-de-camp; celle des officiers détachés aux bâtiments publics de Wahington et aux arsenaux, à l'académie militaire de West-Point, à l'école d'artillerie de Fort-Monroë, à l'école d'infanterie et cavale-